

Publication dans la Feuille officielle d'avis du district de Courtelary du vendredi 4 juillet 2025

Mont-Tramelan

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire

Conformément à la teneur de l'article 61 du règlement d'organisation de la commune de Mont-Tramelan, le procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire du 27 juin 2025 est déposé publiquement au secrétariat communal du 4 juillet 2025 au 4 août 2025.

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formées par écrit auprès du Conseil municipal, Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan

2723 Mont-Tramelan, le 4 juillet 2025

Le Conseil municipal